

## Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

### Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 12 novembre au 11 décembre 2024

### Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire	<u>Pierre Noverraz</u>			
Demandeur	<u>Pierre Noverraz</u>			
Adresse	<u>Chemin des Plateires 15</u>	Parcelle N°	<u>505</u>	
Type de demande	<input checked="" type="checkbox"/> Abattage	<input type="checkbox"/> Elagage	<input type="checkbox"/> Taille	<input type="checkbox"/> Ecimage
Végétation concernée	<input type="checkbox"/> Arbre isolé	<input type="checkbox"/> Haie	<input type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets	
Arbre classé	<input type="checkbox"/> Oui → N° (voir plan de classement des arbres) <input checked="" type="checkbox"/> Non			
Essence(s)	<u>Betula pendula</u>			
Diamètre(s) du tronc	<u>60</u>	Hauteur(s) :	<u>21</u>	
Etat sanitaire	<u>atteint de pourriture</u>			
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	<u>atteint de pourriture</u>			
	<u>atteint de pourriture</u>			
	<u>atteint de pourriture</u>			
	<u>atteint de pourriture</u>			
	<u>atteint de pourriture</u>			
	<u>atteint de pourriture</u>			

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

### Propriétaire

Prénom Pierre Nom Noverraz  
Adresse Chemin des Plateires 15  
Téléphone +41 21 728 74 44  
Adresse e-mail etude.noverraz@worldcom.ch

### Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
Adresse e-mail \_\_\_\_\_

### Entreprise mandatée par les travaux

#### A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom Pietro Nom Gimmarino  
Société GIAMMARINO & FILS SA  
Adresse Budron H 12 - CH - 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Téléphone +41 21 652 24 39  
Adresse e-mail nfo@giammarino.ch

### Compensation prévue

#### A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 1  
Essence(s) Selon vos exigences  
*Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet*  
Emplacement prévu \_\_\_\_\_

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation  
**Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement**

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPPrNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Lieu et date

Pully, le 4 novembre 2024

Signature



Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_